

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX AIPR – Concepteur / Encadrant / Opérateur

Public visé :

Concepteur : Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrage, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géo référencement de réseaux).

Encadrant : Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux.

Opérateur : Personne assurant des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : chef d'équipe, ouvrier, conducteur d'engins

Pré requis :

Aucun prérequis exigé. La formation préparatoire à l'examen est très vivement recommandée pour réussir le QCM.

Être à l'aise avec l'informatique : Tablette, navigateur Internet.

Durée, dates, lieu, horaires :

1 jour. (cf. convention ou contrat de formation joint).

Modalité d'organisation :

Formation en groupe de 3 à 6 personnes.

En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience du stagiaire (cf. convention ou contrat de formation joint).

Moyens techniques et pédagogiques :

Livret stagiaire individuel.
Salle de formation tout équipée (vidéoprojecteur, internet, ...).

Tarif :

A partir de 350 € (nous consulter)

Objectifs :

- ✓ Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- ✓ Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- ✓ Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.
- ✓ Préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

Contenu :

Connaissances théoriques

- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités,
- Vos obligations avant et pendant les travaux :
 - La réglementation DT – DICT – principaux points de repères.
 - La réglementation AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux).
 - Définitions et glossaire.
- Les différents acteurs de la réforme DT – DICT.
- Les types de réseaux concernés - les cas de dispense.
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DT DICT conjointes).
- La préparation du projet.
- La préparation des travaux.
- L'exécution des travaux.
- Les techniques de géo-détection.
- Le marquage-piquetage.
- Les méthodes de travail non destructrices.
- Cas particulier des travaux urgents - « ATU ».
- La reconnaissance sur le terrain et repérage cartographique.
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier... – évaluation

Suivi – Evaluation :

- Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et attestation en cas de réussite aux examens théorique et pratique (QCM en ligne).
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

Méthodes pédagogiques :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Formateur : CV détaillé sur simple demande : une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Un accompagnement spécifique peut être engagé.

Contacter notre référent handicap :
rh-mfh@orange.fr



94%
des stagiaires satisfaits de
leur action de formation



156
des stagiaires inscrits à
cette action de formation

(Données 2023)